

Architecture, patrimoine et transition énergétique

Atelier pratique

Le 30 novembre 2015 à Nantes

-  **Contexte** Cette journée de formation a pour but de mettre les participants dans des situations concrètes de conception énergétique sur du patrimoine ancien. Elle fournira aux stagiaires les connaissances et les outils pratiques nécessaires à l'élaboration de stratégies de restauration énergétique respectueuses de l'architecture et du patrimoine.
-  **Objectifs** Mettre en oeuvre une stratégie de rénovation en intégrant une réflexion sur l'architecture, l'énergétique et l'économie.
Choisir les solutions techniques (enveloppe, équipements techniques, ...) adaptées à une rénovation basse consommation sur la base d'études de cas.
-  **Public** Architectes, chefs de projets en agence ou bureaux d'étude, conseillers et assistants à la maîtrise d'ouvrage, ingénieurs, maîtres d'ouvrages, économistes.
-  **Pré-requis** Avoir une première connaissance de l'architecture environnementale.
-  **Jauge** De 15 à 30 participants.
-  **Durée** La formation se déroule sur 1 journée, en présentiel le 30 novembre 2015, soit 7 heures de formation
-  **Lieu** La formation se déroule à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

Contacts :

- Renseignements / Inscriptions : Emmanuelle Rangé

02 41 22 99 91

contact@urcaue-paysdelaloire.com

Programme

9 heures – 9 heures 30

Présentation des études de cas et formation des groupes.

9 heures 30 – 11 heures

Mettre en oeuvre une stratégie de rénovation en intégrant une réflexion sur l'architecture, l'énergétique et l'économie. Choisir les solutions techniques (enveloppe, équipements techniques, ...) adaptées à une rénovation basse consommation.

11 heures – 12 heures

Evaluation des performances énergétiques avec la Boîte à Outils.

Test de différentes variantes techniques.

Vérification de l'absence de condensations dans les parois isolées (Glaser).

12 heures – 13 heures

Savoir argumenter ces choix au regard des aspects énergétiques, économiques, architecturaux et sanitaires. Savoir décrire ces solutions (enveloppe via dessins de liaison, schémas d'équipements techniques, ...).

Réalisation de plusieurs détails au 1/20e ou 1/10e sur les liaisons sol/mur, menuiserie/mur, mur/toiture, séparation entre étage, balcons, seuil de porte, etc.

Rendu, prise de photos.

13 heures – 14 heures : Pause repas.

13 heures – 17 heures :

Restitution du travail étude de cas par groupe (par exemple 6 groupes, 30 min par groupe) :

- Restitution travail étude de cas : 10 min

- Commentaires et débriefing (points forts/faibles techniques et financiers) : 5 min

- Synthèse par l'animateur : 5 min

- Retour du projet réel : 10 min

Intervenant

Pierre LÉVY, Architecte DPLG - Diplôme HQE et rénovation écologique. Expertise en architecture écologique et haute qualité environnementale. Enseignant-responsable de formation. Auteur.

Contenu et intervenants sous réserve de toutes modifications

Pôle Atlantique de formation continue : ensa nantes & Union Régionale des CAUE des Pays de la Loire

L'Union Régionale des CAUE des Pays de la Loire et l'ensa nantes se sont conjointement engagées à développer l'offre de formation continue pour les professionnels de l'architecture et du cadre de vie.

Le programme dont vous prenez connaissance fait partie de cette offre.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Attention, nombre de places limité à 30 personnes

Montant de la formation : 250 €

Renseignements / Inscriptions :

Pôle Atlantique de Formation Continue / URCAUE des Pays de la Loire

Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage

312 Avenue René Gasnier - 49100 - ANGERS

Tél : 02 41 22 99 91

Courriel : contact@urcaue-paysdelaloire.com

Prénom, Nom :

Structure :

Fonction :

Adresse postale :

.....

.....

Tél : **Fax :**

Courriel :

Ci-joint le chèque d'acompte d'un montant de **Cent Euros (100 €)** à l'ordre de **l'UNION RÉGIONALE DES CAUE DES PAYS DE LA LOIRE (URCAUE)**, organisme non assujetti à la TVA

Date :

Signature :

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription dûment renseigné, accompagné du chèque d'acompte de 100 Euros, dans la limite des places disponibles.

Chaque inscription fera l'objet d'une confirmation par mail, merci d'inscrire l'adresse lisiblement.

Les désistements devront se faire par courrier, à minima d'un courriel, et au moins 10 jours avant le début de la session de formation. Dans tous les cas, le montant de l'acompte versé au moment de l'inscription est dû.

En cas d'absence ou d'annulation entre 10 jours et l'ouverture de la session de formation ou au cours de la formation, l'intégralité du montant de la formation est due.

Les remplacements sont acceptés après justificatifs et accord des représentants du Pôle Atlantique.